

## L'ACTE D'UN FOU

## LE COUP DE REVOLVER DE PERRIN

Le télégraphe vous aura appris que c'est au moment où le président Carnot sortait en voiture du palais de l'Élysée pour se rendre à Versailles qu'un fou à tiré sur lui un coup de revolver chargé à blanc. Voici des détails complets sur cette affaire, qu'on ne saurait qualifier d'attentat :

A midi précis, heure militaire, le président de la République, à l'Élysée, monte dans une calèche à huit ressorts, traînée par quatre chevaux montés en poste. A sa gauche a pris place M. Tirard, président du conseil, en face de lui le général Brugère et le commandant Kornprobst. Une sonnerie de trompettes retentit. Les voitures des ministres suivent la voiture présidentielle, escortée par un détachement du 6e cuirassiers.

La calèche présidentielle est au moment de tourner l'angle du faubourg et de l'avenue Marigny lorsqu'une forte détonation se fait entendre. Un coup de feu vient d'être tiré sur la voiture de M. Carnot, par un individu placé non loin de M. Bacot, officier de paix du huitième arrondissement, chargé du service d'ordre. Il est au premier rang d'un groupe massé devant le numéro 90 du faubourg, c'est-à-dire à l'angle même de la place Beauvan.

Tout d'abord, on constate que ni le président, ni aucune des personnes qui l'accompagnent n'a été atteint. M. Carnot, dont la voiture est fermée à cause de la pluie, se penche à la portière et s'informe de ce qui s'est passé. Un des assistants lui dit : " Monsieur le président, on a tiré sur vous."

M. Carnot ne semble pas ému et sourit à quelques personnes qui crient : " Vive la République ! Vive Carnot ! " Sa voiture, un instant arrêtée se remet en marche.

Pendant ce temps, l'individu qui a tiré, un homme de taille un peu au-dessus de la moyenne, vêtu convenablement d'un complet en drap bleu, coiffé d'un chapeau de feutre, portant très longue sa barbe châtain foncé, a jeté à ses pieds le revolver dont il vient de se servir. Il n'oppose aucune résistance à plusieurs personnes qui se sont aussitôt précipitées sur lui. Mais bientôt une terrible bousculade se produit, la foule veut voir l'auteur de l'attentat et se précipite ; les agents la repoussent et, pendant quelques minutes, la bagarre est des plus vives. Enfin, le calme se rétablit peu à peu. L'homme au revolver est poussé dans un fiacre par des agents et conduit au poste central de la rue d'Anjou. Cette voiture est suivie par la foule qui crie : " A l'eau, le misérable ! A la lanterne ! A mort le Prussien ! " Et chacune de ces invectives était accompagnée d'un autre cri, qui revenait comme une ritournelle : " A bas Boulanger ! "

Au poste, M. Bacot essaye de procéder à un interrogatoire sommaire de l'individu que les clameurs vengeresses du public avaient complètement abasourdi. Il suit à grosses gouttes et s'épongeait le front avec son mouchoir. Il se laissa choir sur un banc.

L'individu refusa tout d'abord de répondre aux questions de M. Bacot.

— Je viens d'être frappé par une foule en fureur, dit-il ; ces gens ont été ignobles. Je demande que vous me laissiez respirer une seconde.

On le fouilla. Il fut trouvé porteur d'une somme de soixante-cinq centimes en monnaie de billon, d'un petit carnet renfermant quelques notes incohérentes et ne fournissant aucun renseignement sur son état civil. Pendant l'opération de la fouille à laquelle il se prêta sans difficulté, l'homme se renferma dans un mutisme farouche.

Ensuite on lui présenta le revolver dont il venait de faire usage. C'est une arme à six coups, d'un calibre exceptionnel et de fabrication anglaise. Elle porte, gravée sur le canon, la mention suivante : " British Constabulary."

Le revolver fut déchargé. Il contenait encore dans le barillet deux cartouches à poudre sans balles, le culot oxydé de la cartouche qui avait été brûlée, et trois autres cartouches à balle, mais qui, par une bizarrerie dont on n'a pas encore l'explication, ne renfermaient pas de poudre. Ces cartouches étaient néanmoins amorcées.

— Pourquoi avez-vous tiré sur le président de la République ? demanda M. Bacot au prisonnier.

— Je n'ai pas eu l'intention de tuer M. Carnot, répondit-il. D'ailleurs, mon revolver ne pouvait faire de mal à personne. J'ai tout simplement voulu attirer sur moi l'attention du chef de l'État.

Et comme l'officier de paix paraissait insinuer qu'il ne pouvait pas être Français, étant donné l'acte infâme qu'il venait de commettre, l'homme sortit de sa torpeur, se dressa d'un bond et répondit avec véhémence.

— Pardon, monsieur, je suis un ancien soldat de l'armée française. J'ai été zouave au 3e, je m'en honore ; et ce n'est pas vous qui me ferez rougir d'avoir appartenu à l'armée d'Afrique.

M. Bacot insista alors auprès de lui pour connaître le mobile de son attentat. L'homme eut alors un étrange sourire, ses lèvres se plissèrent d'une façon mystérieuse, et il se contenta de dire d'un ton d'une énigmatique brusquerie :

— Mes affaires ne regardent que moi. Vous voulez connaître la raison de mon acte. Patientez, monsieur, patientez, vous l'apprendrez.

Il résulte de la suite de l'interrogatoire que Perrin ne jouit pas de la plénitude de ses facultés mentales. Les fièvres contractées par lui, dans les diverses colonies particulièrement malsaines où il a séjourné, ont oblitéré en partie son sens moral. Perrin a d'ailleurs déjà subi trois internements dans des maisons d'aliénés, tant en France qu'aux colonies.

D'après les renseignements recueillis d'autre part, Perrin qui, sans être absolument fou, ne jouit pas de toute sa raison, aurait commis, à la Martinique, différents actes à la suite desquels le gouverneur avait demandé sa révocation. Il n'a pas été donné suite immédiatement à sa proposition, et Perrin, qui continua à séjourner dans la colonie, fut quelque temps après puni de soixante jours de prison pour avoir insulté, dans un lieu public, un capitaine d'artillerie de marine.

Transféré avec rétrogradation de classe à la Guyane, il se battit avec un agent de la Compagnie transatlantique et fut renvoyé en France à la disposition du ministre au mois de février dernier. Il touchait à Paris le traitement réglementaire de son emploi.

## LE CENTENAIRE A VERSAILLES

Discours prononcé par l'évêque de Versailles :

Monsieur le président,

Nos pères du clergé de France étaient, il y a cent ans, à l'ouverture des états généraux. Partageant ce désir de réformes qui s'était alors emparé de la France entière, ils ne tardèrent pas à en devenir les victimes. Mais, même sous l'effort d'une persécution ardente, ils ne cessèrent pas, pour la plupart, de faire preuve d'une abnégation patriotique qui n'eut guère d'égale que leur constance dans la foi.

Nous ne sommes pas ici au même titre et nous souffrons encore des coups qu'ils ont reçus. Nous n'en regardons pas moins comme un glorieux héritage ne professer les mêmes généreux sentiments.

Au nom du clergé de ce diocèse, si laborieux, si renfermé dans la pratique de ses devoirs, je ne crains pas de le dire, nous ne séparons jamais l'église de la France dans nos affections comme dans nos prières. Nous croyons remplir notre devoir de chrétiens en saluant avec toute la déférence que commandent nos principes, à son passage parmi nous, le représentant de l'autorité nationale, en le félicitant de tout notre cœur d'avoir échappé à la balle des assassins, et nous sommes heureux que cet hommage s'adresse, dans votre personne, monsieur le président, à monsieur le président, à l'homme qui, par la dignité de son caractère et la correction de son attitude, impose le respect à tous les partis.

M. Carnot remercie vivement l'évêque des sentiments qu'il a exprimés.

Indiscrétion matrimoniale :

Un gentleman qui a tenu un compte exact des baisers échangés avec son épouse depuis leur union, veut bien nous en communiquer le détail ;

Première année, 36,500 ; deuxième 16,000 ; troisième, 3,650 ; quatrième 120 ; cinquième 2. Jetons un voile sur la sixième et dernière année !

## UN HOMME A FUSILLER

C'est M. Edison.

On me trouvera peut-être un peu sévère pour cet inventeur de génie, auquel nous devons le téléphone, le phonographe, la lampe électrique et tant d'autres merveilles que nous ne pouvons nous empêcher d'admirer, tout en nous sentant pris d'horreur et de rancune pour leur auteur.

M. Edison est tout simplement en train d'abrégé les jours de l'homme et de lui rendre la vie insupportable. En fouillant les annales de la justice, je défie que l'on trouve un malfaiteur plus chargé de crimes, plus convaincu d'homicides plus coupable de drames mortels que cet Américain dont j'ose à peine prononcer le nom illustre.

Le téléphone ! Quand le parlement ajoutera-t-il un article au Code pénal pour punir les crimes du téléphone : — cet appareil, au moyen duquel un homme a le droit de vous appeler à toute heure de la nuit pour vous dire des bêtises ou pour vous avouer qu'il s'est trompé ? Vous ne vivez plus. L'oreille incessamment tendue, vous courez à des appels réitérés, insensés, et c'est souvent pour apprendre les choses les plus pénibles. Et si c'est vous qui demandez la communication, que de temps sinon perdu, du moins consumé en des énervements sans fin, en des entretiens fallacieux avec des intermédiaires qui vous interrompent tout à coup et vous lâchent en plan ! Erreur de correspondance, rupture inopinée de votre conversation, sonnerie à sec qui vous casse les oreilles, surprise de vos secrets et conséquences horribles. Et si vous êtes dans les affaires, le supplice ne s'arrête plus. La tranquillité perdue, la fièvre sans terme, les nerfs à jamais crispés et souvent pour des riens, pour un mot, pour une bonne plaisanterie d'un ami qui s'ennuie au cercle. Un beau jour vous mourez à la fleur de l'âge, on accuse la pleurésie, l'ataxie locomotrice, la fièvre quarte. Le vrai coupable, c'est le téléphone ou plutôt c'est Edison.

Encore lui ferai-je grâce pour son téléphone qu'on n'est pas forcé d'avoir chez soi ; mais il vient de perfectionner tellement le phonographe qu'une conversation tenue, à mi-voix, dans une chambre, à trois mètres de l'instrument, s'imprime à jamais et peut se répéter à l'infini. Le moindre bruit est enregistré.

C'en est fait. Ce n'est plus de la vie qui est en question, c'est l'honneur, le repos des familles, le secret des alcôves, et cette fois pas moyen d'échapper au fléau. Votre interlocuteur lui-même ayant intérêt à vous faire parler, un domestique soudoyé par un ennemi retors, un mari inquiet, une belle-mère vengeresse, n'importe qui, enfin, peut le glisser chez vous à votre insu, cacher dans un coin la boîte mystérieuse et perfide, et vous êtes perdu ! Perdu sans votre faute, perdu lâchement, déshonoré, terni, souillé. Et comment vous défendre ? Vous pouvez préserver votre vie contre les assassins avec des précautions et un revolver ; mais comment vous défier d'une boîte à cigares oubliée sur un meuble, d'un coffre à bijoux placé sur votre table, d'un tiroir de table de nuit, de la table de nuit elle-même ? Votre futur, voulant savoir si vous ronflez, trouve dans Edison un dénonciateur auprès duquel les sycophantes d'Athènes étaient des archanges en tunique.

De là, plus de calme dans l'existence. Car avec le phonographe nouveau, la méfiance est entrée dans votre âme. Vous ne parlez plus que tout bas, si vous parlez. Vous n'osez plus faire un aveu, raconter une histoire, prononcer un nom propre, risquer un baiser.

N'y en a-t-il pas assez pour appeler sur M. Edison la vindicte sociale ? Je sais que quelques-uns traiteront cet article de paradoxal et en parleront comme d'une gageure plus ou moins facétieuse. Mais je compte sur le grand nombre, qui, prenant la chose au sérieux, la discute avec poids.

ALBERT MILLAUD.

## PREMIERS NUMEROS

Nous pourrions fournir aux nouveaux abonnés ou à toute autre personne désireuse de garder la file de LA VIE ILLUSTRÉE, tous les numéros qui auront paru.